

2015
avec vous



Édito

Joëlle Ricour, présidente du CPAS

Il n'est pas rare de rencontrer mépris, ou méfiance, à l'égard des personnes au chômage ou bénéficiaires à un titre ou un autre d'une aide du CPAS. Qui n'a pas entendu ces mots : « tous des profiteurs » ou « s'ils voulaient vraiment, ils trouveraient du travail » ? Les choses sont-elles aussi simples, aussi peu nuancées ? Y a vraiment qu'à ?

Il est évident que depuis une trentaine d'années, nous sommes confrontés à une dérégulation organisée de notre économie qui nous conduit lentement mais sûrement à un démantèlement tout aussi organisé de notre système de protection sociale et à une précarisation croissante d'une partie de plus en plus grande de la population : précarisation par rapport à l'emploi, au logement toujours de plus en plus cher, aux coûts de l'énergie, toutes instabilités qui se répercutent inévitablement sur la qualité de la vie et de la santé tant mentale que physique.

À qui profite ce crime qui permet de mettre la pression sur les travailleurs qui seront plus dociles, de faire baisser le coût du travail et d'augmenter la rémunération des actionnaires ?

À qui profite ce crime de monter les gens les uns contre les autres pour éviter surtout la naissance de solidarités et une opposition forte à l'encontre de ce système ?

À qui profite ce crime d'organiser cet abrutissement collectif rendu possible par la télévision ou Internet où l'émotionnel, le ludique sont rois au détriment de la réflexion ?

Et si nous décalions un peu notre regard ? Et si, au lieu de juger les gens, on jugeait plutôt le système qui produit toutes ces exclusions, toutes ces inégalités ?

Et si l'on rêvait à une autre société, une société de partage, de générosité, dans laquelle chacun aurait sa place ?

C'est ce que je nous souhaite pour 2015 !

p 2 Urbanisme - des plans pour structurer

Une vision pour l'avenir

p 4-5 Mobilité - une navette de Wavre à Gembloux - trains et Proxibus

A vos stylos!

p 6 La parole à notre mayor

La crèche des Bout'Choux de l'Axis et l'attribution des subsides pour nos associations

p 8-9 News - on se bouge!

Bal folk, balades et ateliers culinaires

p 10 Rencontres d'automne

Le bilan de nos deux premières années avec Jean-Michel Javaux comme miroir...



Catherine Berael, échevine



Photo S. Ugeux

Des plans pour structurer

✓ Je ne vous apprends rien : si vous voulez construire une maison, il faut d'abord définir vos besoins et votre budget pour qu'ensuite l'architecte puisse les structurer et vous en proposer une vision en trois dimensions sur le terrain de votre choix. En fonction de l'orientation de celui-ci, de son relief, des règlements urbanistiques, des normes en vigueur, de vos goûts architecturaux... la maison aura telle ou telle allure. Il en est de même pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Inutile de se lancer sans avoir un peu de structure et d'analyse pour aménager notre commune. Notre note de politique de la majorité qui reflète nos envies doit être traduite sous forme de plans au risque de ne faire que des ronds dans l'eau. Des actions non réfléchies et prises sans bases solides n'auront aucune pertinence à long terme.

✓ **Corbais** avec un complément d'étude en cours de réalisation par le CREAT pour finaliser le schéma

Nous avons engagé des études qui couvrent Héவில், Corbais et le centre de Mont-Saint-Guibert.

d'orientation existant. Le but est d'organiser le développement progressif de Corbais que le schéma d'orientation limite à 200 voire 250 unités de logements supplémentaires. Maintenir le village en organisant harmonieusement la densification de celui-ci. On parle de maximum 20 logements/ hectare pour tout nouveau projet qui viendrait s'implanter à Corbais, alors que la moyenne des logements à Mont-Saint-Guibert avoisine les 50 logements/hectare).

✓ **Héவில்** et le quartier des Bruyères auront également une étude prospective. La convention pour le choix d'un auteur de projet est passée au conseil communal d'octobre 2014. Après analyse fouillée de la situation existante, l'étude proposera des orientations d'aménagement en collaboration avec les autorités communales. L'étude sera

proposée en consultation publique.

✓ **Pour le centre de Mont-Saint-Guibert**, c'est une Opération de Rénovation Urbaine qui a été retenue par le conseil communal pour un périmètre défini. Beaucoup plus complète que l'étude prospective, le principal avantage de ce plan est que la population sera partie prenante dans son élaboration via une Commission locale de rénovation urbaine. L'étude proposera au final toute une série de projets détaillés en fiches avec une planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis. Des subsides conséquents peuvent être alloués pour la réalisation d'un projet repris dans ce plan.

Et que deviennent les trois gros projets immobiliers lancés par la précédente législature ?

Le projet des **Jardins de l'Orne** sur le site des Papeteries a été autorisé par le fonctionnaire délégué de la région en tenant compte des améliorations que nous avons pu négocier. Diminuer de 10% la densité d'un tel projet alors que celui-ci était bouclé relève d'un tour de force.

C'est ainsi que la place gagnée par la suppression d'un immeuble à appartements sera dévolue à des activités pour la jeunesse. Le lit de l'Orne sera dédoublé pour le remettre à ciel ouvert du côté du site des Hayeffes, le pertuis existant restera couvert et servira de bassin de retenue en cas d'orage. Gain de places de parking communales, réfection de la rampe dite SHANKS, possibilité d'implantation de services au rez-de chaussée de certains immeubles... voilà encore quelques belles avancées à souligner dans le projet.

Notons aussi que ce projet permettra la prolongation de la Coulée Verte vers Court-Saint-Étienne, ce qui à terme reliera les deux églises par un chemin de mobilité douce en site propre sur quasi la totalité du parcours.

Pour ce qui concerne le **Christ du Quéwet**, le projet avait déjà été validé par la majorité précédente et sortira de terre prochainement. L'étude de mobilité que nous avons lancée sur notre commune analysera l'opportunité et la faisabilité d'un accès supplémentaire. Le lotissement est relativement peu dense et respecte le caractère résidentiel du bâti environnant. Nous avons choisi de

garder cette vision plutôt que d'ouvrir la boîte de Pandore: le risque était grand, en effet, de voir s'y implanter un lotissement de densité beaucoup plus élevée (de l'ordre de 50 logements/hectare).

Et enfin, le Plan Communal d'Aménagement du **site des Brasseries** est au point mort actuellement. Le site est repris dans le périmètre de l'Opération de Rénovation Urbaine du Centre Bourg pour être étudié en lien avec le centre de Mont-Saint-Guibert.

Structurer prend du temps mais Rome ne s'est pas faite en un jour...



Une navette de Gembloux à Wavre

Le bus, c'est l'autonomie de tous et une alternative sensée à la voiture et aux embouteillages engendrés par celle-ci.

Pour répondre aux nouveaux besoins, liés à nos modes de vie actuels, il semble primordial de développer des lignes principales à fréquence élevée (toutes les 20 ou 30 minutes) sur les axes structurants. Les modes de transport secondaires s'adapteront ou se développeront en fonction de cela.

Gembloux, LLN et Wavre sont les principales destinations pour les villageois que nous sommes, parce qu'ils sont des pôles d'emploi, de commerces, ainsi que d'infrastructures scolaires, culturelles et sportives. Au vu du développement immobilier et commercial tout le long de la nationale, il faut agir pour éviter l'engorgement total et proposer à tous une vraie solution.

Pour une navette de bus sur la N4, à vos stylos !

Vous trouverez, jointe dans ce numéro, une pétition sous forme de carte postale. Elle est adressée aux TEC pour leur montrer l'intérêt de la population pour une navette de bus, entre Wavre et Gembloux.

Alors pour faire bouger les TEC, à vos stylos !

Renvoyez directement la carte en l'affranchissant ou déposez-la au 72 Grand'Rue 1435 Mont-Saint-Guibert



Quiz

Une R.C.A. est-ce :

1. Un Remède Contre l'Amour ?
2. Le Règlement Communal des ASBL ?
3. Un Risque Caché d'Anomalie ?
4. Une Régie Communale Autonome ?

Réponse 4 : C'est une délégation de pouvoir d'une commune à une association, par exemple, pour gérer une agence locale de développement, un centre sportif ou un office du tourisme. Elle est créée sur décision du conseil communal. La primauté communale est garantie au sein de son conseil d'administration et de son comité de direction, mais elle peut accueillir d'autres partenaires publics ou privés.

Le train

Après les grèves et les vacances, les usagers du train découvrent enfin l'impact des changements d'horaires. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les avis sont mitigés.

Certains gagnent du temps le matin tandis que d'autres sont heureux de rejoindre plus rapidement Mont-Saint-Guibert après une journée de labeur.

Les moins bien lotis, sont les usagers souffrant déjà d'horaires de travail pénibles: les premiers et derniers trains passant par Mont-Saint-Guibert sont supprimés durant la semaine.

Les usagers du week-end ne sont pas en reste avec une fréquence moindre alors qu'elle était déjà faible auparavant.

Seul petit point positif, pour les navetteurs munis d'un ticket permettant de passer par Gembloux, il leur est possible venant de Bruxelles de profiter de deux solutions par heure pour rejoindre le gare de Mont-Saint-Guibert. Pour en bénéficier, mieux vaut s'armer d'une montre à l'heure, d'un smartphone équipé de RAILTIME et de chaussures de sport car dans les meilleures conditions, le navetteur ne bénéficie que de 3 minutes de correspondance pour passer d'un quai à l'autre. Espérons que la SNCB ait mis la ponctualité dans ses bonnes résolutions 2015...



Photo S. Ugeux

Stephan Ugeux

Le Proxibus, et vous?

La mobilité, c'est aussi offrir un service qui réponde aux attentes des Guibertins. Le constat est clair : nous devons corriger notre offre pour l'année scolaire 2015-2016. En effet, le Proxibus a coûté quelque 80.000 € à la commune (frais de fonctionnement, entretien et réparation du bus, traitement du personnel...) en 2014 pour une fréquentation somme toute assez faible. Un comptage a été effectué ces dernières semaines et le nombre de passagers avoisine les 200 personnes par semaine en moyenne pour ce qui concerne l'ancien horaire. La seule boucle qui rencontrait un réel succès (avant le changement d'horaire de la SNCB le 15 décembre 2014) était celle de 7h35 à Hévíllers. Les horaires du Proxibus ont été adaptés depuis par le TEC et nous attendons les chiffres de comptage pour la reprise du Proxibus en 2015.

Le comptage effectué en 2014 (hors congés scolaires) fait ressortir les chiffres suivants :

- 18,50% des trajets se font à vide
- 27,50% des trajets transportent 1 à 2 personnes
- 26,50% des trajets transportent 3 à 4 personnes
- 14,00% des trajets transportent 5 à 6 personnes
- 13,50% des trajets transportent au minimum 7 personnes

Catherine Berael, échevine de la mobilité

Soyez attentifs ! Une enquête sera réalisée dans le bulletin communal et auprès des usagers du Proxibus pour connaître votre réelle attente concernant ce service. Les résultats nous permettront de faire les bons choix.